



Déclaration liminaire CDAS du 11 Janvier 2022

Madame la Présidente,

Au dernier Conseil National de l'Action Sociale du 15 Décembre 2021, les représentants de la CGT Finances ont dénoncé les réformes qui s'accroissent malgré la crise sanitaire : restructurations, suppressions d'emplois et baisses budgétaires.

Concernant l'EPAF, ce sont donc 14 résidences qui sont vendues au privé. C'est un désengagement sans précédent décidé par le ministère et le Secrétariat Général. Non ce n'est pas le terme de concertation approfondie employé qui est adéquat mais plutôt celui d'un dialogue social de pacotille, pour le principe de réunir les organisations syndicales afin de les informer de la décision déjà prise...

L'organisation et le pilotage de l'Action Sociale en région que veut imposer le Secrétariat Général ne peut s'appliquer partout de la même manière.

En effet comment sera préservée la proximité inhérente à l'action sociale dans un département ? Quel champ de manœuvre va t'il lui rester ? Et avec un délégué présent ou bien piloté par la région ?

Or, chaque département a des besoins différents et cette différence doit être préservée.

Le dialogue social est, une nouvelle fois, battu en brèche puisque les groupes de travail concernant la nouvelle organisation ne se déroulent qu'avec les délégué(e)s !

A quoi servent donc les déclarations liminaires et les propositions faites dans les CDAS ?

Les représentants CGT au CDAS 47 vous rappellent leurs revendications :

- présence d'un délégué dans chaque département
- choix et vote du délégué avec les représentants syndicaux dans les CDAS
- formation des délégués sur leurs missions, si besoin

Concernant le CDAS de ce jour et les documents fournis, les représentants CGT constatent qu'ils doivent donc remercier le Secrétariat Général de nous rendre 1 % de la réserve budgétaire qui avait été prise en début de budget.

Nous réaffirmons que les missions de proximité de délégué à l'action sociale départemental demeurent primordiales pour les retraités, les actifs et les enfants de notre ministère.

Enfin, nous tenons à remercier Nicole Tournay pour son implication et son dévouement dans les missions qui lui avaient été confiées durant son mandat.

Nul doute que nous ferons appel à elle en cas de besoin dans l'avenir.